

nous pas encore abjuré l'ancienne hérésie de la réciprocité. Il n'y avait pas encore renoncé lui-même. Mais quand il affirme qu'en 1897 nous avons abandonné le système de la réciprocité, je m'inscris en faux contre cette assertion. En 1897, nous n'avons nullement mis au rancart notre système de réciprocité.

Nous nous adressâmes aux États-Unis, mais après avoir essuyé ~~les~~ rebuffades, après avoir constaté que nos avances n'avaient pas reçu l'accueil qu'elles méritaient à notre avis, nous crûmes que ce serait déroger à notre dignité nationale que de tenter de nouveaux efforts pour obtenir la réciprocité, et me faisant alors l'interprète du Gouvernement, voici ce que je déclarai: Nous n'avons nullement changé d'avis sur cette question; nous sommes toujours convaincus qu'il y va de l'intérêt du pays d'obtenir la réciprocité; mais désormais nous ne ferons plus d'avances à nos voisins en vue d'obtenir cet avantage, et si jamais il nous est accordé il sera dû à l'initiative de nos voisins et non pas à la nôtre. Voilà l'explication de notre changement d'attitude; il n'y a pas eu sacrifice de principe ou de système, mais tout simplement nous avons adopté une attitude que nous jugeons plus conforme à la dignité du Canada.

Pourquoi rappeler ces faits? Est-ce tout simplement pour rappeler à l'honorable député que sa mémoire est infidèle? Non, mais c'est afin de lui prouver qu'en affirmant que nous n'avons pas reçu de mandat pour engager des négociations avec nos voisins, il prend une attitude qui ne repose sur aucune base. Il a aussi voulu prouver en citant un passage du discours que je prononçais à la dernière conférence impériale en 1907, que nous avons mis au rancart notre attitude au sujet de la réciprocité. Voici ce passage:

A un certain moment nous voulions obtenir la réciprocité commerciale avec les États-Unis; mais nos efforts aboutirent à un résultat négatif et nos offres furent repoussées; aussi avons-nous fait notre deuil de ce commerce et maintenant tous nos espoirs reposent dans le commerce britannique.

De ces paroles, l'honorable député conclut que nous avons abandonné notre politique; mais il ne m'a pas rendu justice en ne citant qu'un fragment de phrase. Il sait mieux que personne combien il est déloyal de citer un fragment de tout un passage et de se borner à cette citation. Je vais lire tout le passage en question et alors la Chambre pourra tirer elle-même ses conclusions. Voici les paroles que j'ai prononcées à la conférence: